

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 18 mars 2019 à 19h30

Sont présents :

CG :

Bonvallat Lörtscher Joëlle, Dunand Nicole, Haldimann Romane, Känel Emilie, Savary Haldimann Honorine, Theurillat Aline, Grange David, Maradan Raphaël, N'Gaïde Ibrahima

Excusés : Pfeiffer Martine, Borel Kewin, Galli Jérôme, Farine-Brunner Sophie

CC : Galli Céline, Boucard Michel, Jeanneret Eddy, Verbeck Sébastien, Vermot Julien

Catherine Simon-Vermot, Fanny Stauffer, Anne-Lise Monard

La présidente, N. Dunand ouvre la séance en souhaitant à chacun la bienvenue.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 10.12.2018
3. Achat d'un véhicule pour les travaux publics
4. Informations du Conseil communal
5. Divers

2. Procès-verbal de la séance du 10.12.2018

N. Dunand : Demande si tout le monde a vu le PV du 10.12.2018 et s'il y a des corrections à apporter ?

N. Dunand : Demande d'approuver le PV du 10 décembre 2018

Le procès-verbal de la séance du 10.12.2018 est accepté à l'unanimité des membres présents. (8 oui)

3. Achat d'un véhicule pour les travaux publics

M. Boucard : Donne la parole à J. Vermot et E. Jeanneret, Conseillers communaux en charge du dicastère.

J. Vermot : Demande si tout le monde a pris connaissance du rapport et s'il y a des questions ?

J. Bonvallat Lörtscher : Demande s'il n'y a pas un autre moyen de tondre les parcelles, par exemples en mettant des chèvres. Ne se rend pas compte de ce que cela peut représenter, il pourrait peut-être y avoir un autre moyen d'exploiter ces endroits d'une façon différente. Précise qu'il s'agit simplement d'une idée. Emet également l'idée de développer des jardins potagers ou de mettre des moutons.

J. Vermot : Indique qu'il s'agit principalement de petits endroits, de gazons, sauf le terrain de Chante-Joux. Il pose la question de savoir qui aurait des moutons à mettre.

E. Jeanneret : Le souci par la suite est de savoir qui s'occuperait des moutons, de les déplacer, etc...

J. Bonvallat Lörtscher : Se demande si cela rentre en ligne de compte pour l'achat d'un nouvel outil de travail, alors que l'on pourrait remplacer la tonte des terrains par des chèvres ou des moutons.

E. Jeanneret : énumère les endroits de tonte : derrière l'administration communale, derrière l'Eglise.

J. Vermot : il y a également le terrain à côté du cimetière, le Vieux-Puits, Temple 92 : un petit coin fauché 2x par année, à côté de l'Eglise, vers l'hôtel fauché également 2x par année, le terrain de Chante-Joux.

J. Bonvallat Lörtscher : indique qu'elle a juste réfléchi à cette idée, mais peut-être que cela est trop compliqué ?

E. Jeanneret : pense également aux gens du village, est-ce qu'ils aimeraient des moutons ?

J. Vermot : pour des petits endroits, cela paraît compliqué de mettre des moutons.

E. Jeanneret : ajoute que le tracteur serait utilisé également en hiver pour déneiger.

M. Boucard : demande s'il y a d'autres questions ?

R. Maradan : demande si c'est bien exact qu'il y a une lame devant et une saieuse derrière ?

J. Vermot : indique que oui et une tondeuse également.

F. Stauffer : indique qu'il y a une photo que l'on peut faire passer, qui est du même modèle que le tracteur.

R. Maradan : demande s'il est fermé ?

J. Vermot : oui, il a une cabine.

R. Maradan : demande si l'on a prévu une paire de chaînes à neige ?

J. Vermot : non, ce n'est pas encore prévu, mais pense éventuellement à des petites chaînes de voiture, d'une cinquantaine de francs.

R. Maradan : conseille de ne pas mettre pas ce genre de chaînes, il faudrait quelque chose de plus résistant.

J. Vermot : aimerait essayer dans un premier temps sans chaînes et à voir par la suite si cela fonctionne dans la neige.

R. Maradan : par la suite, il faut quand même prévoir une paire de chaînes, typiquement vers Lermite, sans chaînes dans la montée il sera difficile d'y accéder s'il y a 20cm de neige.

J. Vermot : A l'Etat, tout est fait sans chaîne, mais il s'agit d'un tracteur, avec des roues « gazon », et cela adhère bien.

E. Jeanneret : L'idée au départ était d'avoir déjà l'équipement de base et après s'il y a des équipements à rajouter, ce sera à discuter. Il s'agit du seul tracteur qui rentrait dans le garage, un autre moins cher était trop haut ou ceux d'occasion avaient déjà une bonne vingtaine d'années et sont au-delà des Fr. 20'000.-.

R. Maradan : déconseille les chaînes de voiture, cela ne sera pas assez solide.

J. Vermot : le tracteur d'occasion sur la photo a 9 ans, vu de l'extérieur est encore beau, mais dessous est en mauvais état. La personne qu'il l'avait acheté l'a utilisé pendant 9 ans, mais au total pour 50 heures d'utilisation, ce qui n'est pas énorme. Il n'a jamais fait d'entretien.

D. Grange : Peut-être cela est noté sur le rapport, mais le tracteur utilisé actuellement à combien d'années ?

J. Vermot : 5 ou 7 ans, ne sait pas exactement.

A.-L. Monard : dirait presque 10 ans.

J. Vermot : indique que pour la reprise du tracteur actuel, ils n'en redonnaient que Fr. 3'000.-, et Eric Choffet en a encore l'utilité pour la tonte vers le cimetière et derrière l'administration communale.

E. Jeanneret : l'idée du tracteur était également de servir pour la pose des jalons, il a un crochet pour mettre la remorque, il y aurait donc moins de frais d'utilisation de la voiture privée, d'autres petits boulots seraient aussi possibles.

J. Vermot : Eric Choffet utilise souvent sa voiture, l'achat de ce véhicule sera également prévu pour simplifier son travail, ainsi que le déblaiement des trottoirs, côté Sud, il y a presque 20cm de glace.

D. Grange : confirme effectivement qu'à l'arrêt de bus, il y a eu des périodes cet hiver où cela était dangereux, avec les décrochements des trottoirs. Avait demandé à Eric d'enlever la glace, mais cela était impossible à faire manuellement.

E. Jeanneret : en a également discuté cette semaine avec J.-D. Sauser à propos des trottoirs, ceux-ci ont usé le milieu de sa fraise qui pose sur le béton, lui aussi est embêté et il faut vraiment trouver une solution. Ce n'est pas idéal, car il n'arrive pas à manœuvrer correctement vers chez M. Boucard.

D. Grange : accessoirement, il avait été dit lors de la réfection de la route et la pose de ces trottoirs, que cet hiver était un « hiver test », à voir comment on s'en sortait avec J.-D. Sauser, mais il avait été clairement sous-entendu qu'il y aurait de grandes chances pour que l'on doive trouver une machine, cet achat n'est donc pas une immense surprise.

N. Dunand : demande s'il y a d'autres questions ?

N. Dunand : elle questionne, comment fait-on avec l'argent qui n'a pas été utilisé pour la route, est-il utilisé pour le tracteur ?

C. Simon-Vermot : Non, cela ne fonctionne pas comme cela.

N. Dunand : Lit l'arrêté de l'achat d'un véhicule pour les travaux publics (annexé au procès-verbal).

L'achat d'un véhicule pour les travaux publics est accepté à l'unanimité des membres présents. (8 oui)

4. Informations du Conseil communal

N. Dunand : donne la parole à S. Verbeck

S. Verbeck : indique qu'il y a eu 2 séances des commissions qui se sont faites en février et il y a 2 semaines, la commission de développement en février et la commission de l'énergie. Pour la commission de développement, N. Dunand s'est présentée comme coordinatrice et R. Haldimann en tant que secrétaire. S. Verbeck laisse la parole à N. Dunand pour la commission de développement.

N. Dunand : La commission de développement s'est réunie le 17 février dernier, étaient présents R. Haldimann, A. Theurillat, M. Pfeiffer, S. Verbeck et N. Dunand.

S. Verbeck : indique que la commission a ouvert une réflexion sur le mode de fonctionnement, désire garder l'idée de 2015 qu'il y avait avec l'ancienne commission et va faire évoluer le cahier des charges de celle-ci, il faudra soit mener d'avantage d'actions avec l'ADCM et partager avec eux au niveau politique dans la commune et avancer main dans la main pour qu'à terme l'on puisse faire de gros et beaux projets ensemble. La commission a également discuté d'idées et de suggestions des projets de développement pour la commune, avec notamment le site internet qui n'est pas forcément simple d'utilisation par la population. Lorsque l'on recherche des informations ou tout autre chose, il est assez compliqué de trouver ce que l'on cherche, sauf si l'on sait où cela se trouve. Des actions sont à mener afin de savoir qui a créé le site ?, qui veille à sa mise à jour ?, est-ce qu'il est modifiable selon nos besoins ? Et combien cela coûte actuellement et si l'on change, combien cela peut coûter par année ? La commission a également évoqué le fait de se mettre sur Facebook, pour être dans l'air du temps. Plusieurs sites sont créés au niveau de la commune et là, la commission aimerait également faire un point de situation, voir ce qui existe déjà et ce que l'on peut mettre sur pied. Par la suite, une « boîte à suggestions » ou « boîte à idées » sera mise à disposition de la population au bureau communal et éventuellement à l'épicerie chez Michel, ceci pour permettre à chacun de s'exprimer au niveau de la commune, de pouvoir apporter des idées ou des suggestions, voire des critiques auprès de l'exécutif ou autre si besoin. L'idée au final est d'avoir une remontée d'informations directement de la population pour pouvoir améliorer la communication si besoin est.

La commission a également parlé de la marche longeant les limites de la commune, S. Verbeck informe que faire tout le tour de la commune prend énormément de temps et tout le monde ne peut le faire, donc il a été convenu que le tour se ferait en 2 parties. Il s'agit encore de points à discuter avec l'ADCM afin de savoir qui mène les actions et comment les rôles seraient répartis.

L'idée de décorer le mur gris vers l'abribus a également été émise, un état des lieux doit être fait afin de savoir à qui appartient ce mur, des formulaires seraient à remplir. Il faut également mettre en place un projet de dessin ou de graffiti qui ornerait le mur.

La commission a également eu une discussion afin d'installer des bancs en bois sur les sentiers pédestres, qui seraient fait éventuellement avec des troncs d'arbres ou autre. Pour cela, il faut recenser tous les chemins qui sont le plus fréquemment utilisés, l'idée a déjà été partagée avec l'ADCM, qui aimerait que la commission prenne un peu en charge ce projet-là. Il faut se renseigner à qui appartient les bois qui traversent les chemins, négocier avec les propriétaires et voir avec eux s'ils sont d'accord d'installer des bancs. L'ADCM va se charger par la suite de créer les bancs et de les installer.

La commission a également parler de la publication des nouvelles de la commune, comme cela se faisait auparavant. Les informations pratique sur les sociétés existantes au sein de la commune, leurs activités, ce qu'ils ont déjà fait, ce qu'ils vont faire, tout cela était détaillé dans un tout-ménage afin que la population soit au courant de ce qui se passait au sein des associations du village.

La commission essaie de se rencontrer au minimum 4x dans l'année, un peu plus si elle en a besoin pour un projet plus spécifique. Voilà donc un peu ce qu'il en est ressorti de cette séance de la commission de développement.

S. Verbeck : demande si quelqu'un a des questions par rapport à cela ?

D. Grange : est-ce que l'ADCM est partant et motivée pour collaborer avec la commission ?

S. Verbeck : indique que cela sera discuté le 25 mars, mais qu'il a déjà rencontré son président qui n'est pas contre, mais ce qui le chagrine un peu ce sont les changements fréquents au niveau de l'exécutif et de la commission de développement, parfois il y a beaucoup de projets en même temps et parfois plus rien. Au final, il ne sait pas s'il faut s'investir ou non là-dedans. S. Verbeck s'imagine donc que si la commission fait l'effort de s'investir d'avantage, cela montrera à l'ADCM que ça vaut le coût de s'investir ensemble et espère qu'il aura des bons retours.

N. Dunand : demande s'il y a d'autres questions ?

D. Grange : par rapport à la fresque sur le mur, il propose Joanne Faivre et son copain qui sont vraiment habitués à faire de grandes fresques, sur de grandes surface et qu'ils font des choses vraiment très belles et neutres, dans le sens qu'il s'agit simplement d'une fresque et qu'il n'y a pas de messages politiques derrière ou autre. Et comme Joanne est aussi une fille du village, cela peut être une idée... Ils ont d'ailleurs une page Facebook qui relate leurs différentes œuvres qui s'appelle « Muga et Ghost »

R. Maradan : demande si ce ne serait pas une bonne idée de demander aux élèves du collège de faire quelque chose ? Avec un artiste-peintre ou quelqu'un d'autre ?

A.-L. Monard : après renseignements pris, le mur n'appartient pas à la commune.

N. Dunand : et le bout derrière l'abribus ?

A.-L. Monard : ce bout-là, oui, mais la suite, pas. Le reste appartient à des privés, mais la commune n'a pas le droit de l'utiliser sans leur accord.

S. Verbeck : dans un premier temps, il s'agit vraiment de l'endroit vers l'arrêt de bus. A voir au sein de la population si cela pourrait plaire à tout le monde et leur ressenti.

A.-L. Monard : si c'est vers l'arrêt de bus, là c'est bon.

S. Verbeck : indique que ce qui avait également été discuté par rapport à l'ADCM, était de voir si l'on pouvait faire cela sous la forme d'un concours afin de voir qui serait intéressé à faire ces dessins sur le mur.

N. Dunand : demande s'il y a encore d'autres questions ?

S. Verbeck : indique que le sujet suivant va être la commission de l'énergie qui a eu lieu le 12 mars dernier. J. Bonvallat Lörtscher s'est proposée en tant que secrétaire et coordinatrice, il lui laisse donc la parole pour les explications.

J. Bonvallat Lörtscher : informe que la commission de l'énergie s'est réunie la semaine passée, qu'elle a fait un petit bilan de ce qui s'était fait par le passé, la commission se réunissait régulièrement et suite au départ de S. Guyot qui chapeautait la commission, les réunions se sont un peu perdues. Il y a eu la « certification énergie » du collège qui avait été développée, les membres de la commission actuelle aimerait reprendre ce dossier et contrôler si les mesures qui avaient été proposées à l'époque ont été mises en place.

Il a également été discuté de voir pour refaire l'isolation de la porte d'entrée du collège afin que cela soit optimal au niveau énergétique, au niveau également de l'installation des prises électriques, ce sont toutes des choses que la commission aimerait poursuivre. Pour le bâtiment communal, une autre certification avait également été faite et la commission aimerait voir si un budget est disponible pour refaire les travaux nécessaires. La commission avait également parlé d'éventuellement prévoir la réfection du toit et s'il y aurait la possibilité d'installer des panneaux solaires, à voir avec l'ECAP si des subventions seraient allouées pour cela. La commission a décidé de procéder à une évaluation de la consommation des bâtiments communaux en énergie, il s'agit d'un projet qui se déroulerait sur plusieurs années. Il faudrait contrôler la consommation de l'eau, de l'électricité, du chauffage et comme la commission sert également à but informatif, elle aimerait informer la population au niveau de la consommation de l'énergie. La commission a une base légale et un cahier des charges à étudier ce qui représente un gros morceau. Elle a également un projet qui aurait dû voir le jour ce soir, cela est en cours et reste pour l'heure confidentiel au niveau de la commission, donc suite au prochain épisode.

J. Bonvallat Lörtscher : propose également de s'associer avec les 2 autres communes de la vallée pour éventuellement avoir une conférence zéro-déchets et voir un peu ce qui est tendance en ce moment et ainsi voir ce qui se fait à titre informatif, ce sont plusieurs idées qui ont été lancées. Mais sauf erreur, il n'y a pas de commission de l'énergie dans la commune du Cerneux-Péquignot, ni à La Brévine.

N. Dunand : demande si cela suscite des questions ?

Comme il n'y a pas de questions, N. Dunand remercie J. Bonvallat Lörtscher pour ses explications.

N. Dunand : donne la parole à C. Galli.

C. Galli : aimerait rappeler ou informer les personnes qu'il y a les portes ouvertes au Croq'Chaux le samedi 6 avril dès 10h30, suivies d'un petit apéritif. Si des personnes sont intéressées à visiter la structure parascolaire, il ne faut pas hésiter à en parler autour de soi. Les Conseillers communaux de la Vallée, chargés du dicastère ont été conviés à ces portes ouvertes. Donc tout le monde est le bienvenu. C. Galli informe également que plusieurs ateliers techniques sont mis sur pied pour les enfants de 7 à 13 ans, ils sont ouverts aussi bien aux filles qu'aux garçons. Cette association s'est approchée des villes principalement et comme rien n'avait été envoyé à la commune, C. Galli s'est dit qu'il serait bien de pouvoir proposer cela au niveau de la vallée. Il y a déjà beaucoup de dates prévues au Locle, Neuchâtel, Ste-Croix, Le Sentier, Porrentruy, St-Imier, Moutier, Delémont. Elle espère pouvoir rajouter La Chaux-du-Milieu, cela suit donc son cours.

N. Dunand : demande si des enfants de la Vallée peuvent s'inscrire au Locle ou La Chaux-de-Fonds, pour autant que des places soient disponibles ?

C. Galli : informe que oui, mais le but était vraiment de le mettre sur pied des ateliers au niveau de la Vallée. Elle a reçu l'information par son grand fils qui est à l'école et pas pour son plus jeune fils qui aurait également été intéressé par un atelier proposé. Elle trouve donc cela dommage que tout le monde ne soit pas informé correctement de ce qui se fait. Elle remercie S. Verbeck qui a eu la même idée.

N. Dunand : Demande si quelqu'un a encore des questions ?

D. Grange : émet une remarque, en effet cela peut aussi être intéressant, il y avait samedi dernier le bibliobus à La Brévine qui organisait un atelier pour des sciences de manière générale, ainsi que des expériences de chimie. Cela a beaucoup intéressé les enfants, il y avait environ 13 enfants entre 7 et 15 ans. Tous ont eu beaucoup de plaisir, cela démontre donc que ça répond à une réelle demande.

N. Dunand : remercie C. Galli pour ses informations et donne la parole à J. Vermot

J. Vermot : n'a pas d'autres informations particulières à communiquer.

N. Dunand : demande s'il y a des questions et donne la parole à E. Jeanneret.

E. Jeanneret : informe que pour la commission du feu, il n'a pas encore eu le temps de faire la répartition des maisons à visiter, il aimerait faire cela rapidement et enverra les informations par e-mail. Il informe également que les visites seront moins nombreuses qu'à l'époque, car la commission se retrouve avec beaucoup de maisons à contrôler (presque 50) sur une année, il aimerait essayer de répartir pour que ce soit plus périodique et pas que l'on se retrouve avec des immenses lots de maisons à voir l'année suivante.

M. Boucard : informe que F. Stauffer est la nouvelle « Mamie » du bureau et remplace A.-L. Monard, il s'agit de son premier Conseil général. Il espère qu'elle aura beaucoup de plaisir avec nous.

M. Boucard : aimerait revenir sur l'achat du tracteur et remercie au nom de la commune, le Conseil général de nous faire confiance pour l'achat de ce véhicule, car c'est un outil qui va nous rendre service et qui sera très bien utilisé.

Il aimerait également parler de nos 3 communes de la Vallée, dont les Conseillers communaux se retrouvent 2, voire 3 fois par année et il y a une très bonne collaboration entre eux. M. Boucard précise qu'il ne s'agit pas de parler d'une fusion, mais d'une collaboration qui est selon lui très importante pour nous et pour les autres communes.

M. Boucard : informe que le Vieux-Puits n'est pas à vendre, malgré les rumeurs dans la Vallée. Le Conseil communal tient absolument à garder un restaurant au sein de la commune.

N. Dunand : demande comment cela se passe quand il fait les repas pour le Croq'Chaux ?

C. Galli : une entrevue a été faite afin de développer les besoins du Croq'Chaux au niveau des repas. Cette entrevue s'est bien passée et les employées du Croq'Chaux ont proposé des idées de menus adaptés aux enfants.

N. Dunand : demande s'il y a des questions ?

E. Jeanneret : informe que la commission du Vieux-Puits avait été mise sur pied à la base pour trouver un tenancier et faire démarrer l'Auberge. Indique que la commission a très bien travaillé pour mettre tout cela en place. Pour la commission, à part pour la communication, il n'y a peut-être pas grand-chose d'autre à faire. L'objectif de la commission a été atteint.

S. Verbeck : revient sur la commission du Vieux-Puits, pour informer que ce n'est pas seulement une personne qui doit être engagée, elle comporte plusieurs membres qui ont envie de faire avancer les choses et améliorer la communication, il pense qu'une réunion de la commission doit se faire pour en discuter et ainsi voir les actions qui pourraient être menées. Mais il ne faut pas que ce soit une seule personne qui gère cela.

J. Bonvallat Lörtscher : il serait bien dans ce cas-là de déléguer les tâches au sein de la commission.

N. Dunand : remercie et demande s'il y a d'autres questions ?

6. Divers

N. Dunand : s'excuse de ne pas avoir introduit F. Stauffer tout à l'heure.

F. Stauffer : indique qu'elle se réjouit de cette future collaboration avec tout le monde.

Aucun autre divers

N. Dunand : décide de clore cette séance

La séance est levée à 21h

Elle se termine par une verrée et plat froid pour le départ à la retraite d'A.-L. Monard.

F. Stauffer